Sodium Bicarbonate Technical Grade

Norme	Révisé le	Urgence
OSHA HCS 2024 · GHS Rev. 7	2026-11-17	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)

1 Identification

Identificateur du produit	Sodium Bicarbonate Technical Grade
Numéro CAS	144-55-8
Formule chimique	NaHCO3
Masse molaire	84.01 g/mol
Fabricant	Alliance Chemical 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574
Téléphone d'urgence	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)
Synonymes	Hydrogénocarbonate de sodium; hydrogénocarbonate de sodium; bicarbonate de soude; bicarbonate alimentaire
Utilisation recommandée	Utilisations industrielles et techniques : ajustement du pH et de l'alcalinité, traitement de l'eau, formulations de nettoyage et de désodorisation, tamponnage et médias de sablage.
Restrictions d'utilisation	Qualité technique : non destiné à un usage alimentaire, pour l'alimentation animale, pharmaceutique ou médical.

2 Identification des dangers

Mention d'avertissement	Sans objet
Mentions de danger	Non classé comme dangereux selon le SGH d'après les données disponibles.
Conseils de prudence	Aucun conseil de prudence SGH spécifique requis.

3 Composition / informations sur les composants

Composant	N° CAS	Formule	Concentration
Sodium Bicarbonate	144-55-8	NaHCO3	99-100% (w/w)

Les concentrations sont nominales ; les valeurs spécifiques au lot figurent sur le certificat d'analyse. Les composants ne contribuant pas à la classification sont omis.

4 Premiers secours

Yeux	Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une irritation apparaît ou persiste.
Peau	Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation.
Inhalation	En cas de gêne, transporter la personne à l'air frais.
Ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets	Aucun symptôme particulier n'est attendu au vu des dangers identifiés à la section 2.

Prise en charge médicale immédiate et traitement particulier	Traitement symptomatique. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent ou persistent.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre chimique ou du CO2. Adopter des mesures adaptées aux circonstances locales.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau plein car il risque de disperser et de propager l'incendie.
Dangers particuliers résultant du produit	Les récipients peuvent éclater sous l'effet de la chaleur.
Équipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
Produits de combustion dangereux	Dioxyde de carbone et vapeur d'eau par chauffage, laissant du carbonate de sodium. Non combustible.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Porter des lunettes de sécurité et des gants pour le nettoyage. Éviter de produire de la poussière.
Précautions pour l'environnement	Éviter de rejeter de grandes quantités dans les égouts ou les cours d'eau.
Confinement et nettoyage	Balayer ou aspirer en évitant de produire de la poussière. Recueillir dans un récipient approprié. Éliminer conformément à la réglementation locale.

7 Manipulation et stockage

Manutention sécuritaire	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Entreposage sécuritaire	Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés.
Précautions de stockage particulières	Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais et sec, à l'écart des acides. Protéger de l'humidité.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Limite	Valeur
Autres limites	OSHA : aucun PEL spécifique à la substance ; particules non réglementées par ailleurs 15 mg/m^3 poussières totales, 5 mg/m^3 fraction respirable

Mesures d'ingénierie	Une ventilation générale est normalement suffisante.
Protection des yeux/du visage	Le port de lunettes de sécurité est recommandé.
Protection de la peau	Le port de gants est recommandé en cas de contact prolongé ou répété.
Protection respiratoire	Normalement non nécessaire.

Limites d'exposition issues du NIOSH Pocket Guide, de l'OSHA 29 CFR 1910.1000 et des TLV de l'ACGIH.

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Poudre cristalline blanche
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	~8,3 (solution aqueuse à 1 %)
Point de fusion / point de congélation	Non applicable — se décompose avant la fusion
Point d'ébullition	Non applicable — se décompose
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Négligeable
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative	2,20 (eau = 1)
Solubilité	Soluble dans l'eau (environ 96 g/L à 20 °C)
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable (sel inorganique)
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	À partir d'environ 50 °C, libère du dioxyde de carbone et de l'eau, laissant du carbonate de sodium.
Viscosité	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible
Forme	Solide
Masse volumique	2.20 g/cm^3

Les valeurs indiquées reflètent des données de référence spécifiques au produit. Les plages propres à chaque lot peuvent varier ; consulter le certificat d'analyse pour le lot expédié.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur supérieure à environ 50 °C (dégagement de dioxyde de carbone et d'eau) ; humidité ; contact avec des acides.
Matières incompatibles	Acides (réagissent en libérant du dioxyde de carbone gazeux, ce qui peut créer une pression dans les récipients fermés) ; agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Dioxyde de carbone et vapeur d'eau par chauffage, laissant du carbonate de sodium. Non combustible.

11 Informations toxicologiques

Voir ci-dessous les données de toxicité aiguë par voie d'exposition.

Voies d'exposition probables	Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.

Symptômes	Aucun symptôme particulier n'est attendu au vu des dangers identifiés à la section 2.
Effets différés et chroniques	Aucun effet différé ou chronique identifié au-delà de la classification de la section 2.

Voie	Valeur
DL50 orale (rat)	4 220 mg/kg (rat)

Classification cancérogène

Organisme	Statut
IARC	Non inscrit comme cancérogène.
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Non inscrit comme cancérogène.

12 Informations écologiques

Écotoxicité	Données non disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement.
Persistance et dégradabilité	Non disponible
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
Mobilité dans le sol	Non disponible

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

Codes de déchets EPA RCRA	Ne figure pas sur les listes de déchets P ou U et ne devrait pas être un déchet dangereux par caractéristiques ; la détermination finale incombe au producteur.

14 Informations relatives au transport

Non réglementé pour le transport selon le 49 CFR sous-chapitre C du US DOT, l'IMDG ou les IATA DGR.

15 Informations réglementaires

Inventaire / liste	Statut
Proposition 65 de Californie	Non inscrite
Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis	Inscrite
EPCRA SARA 313 (TRI)	Non inscrite
Quantité à déclarer CERCLA (RQ)	N'est pas une substance dangereuse au sens de la CERCLA (aucune RQ). N'est pas un produit chimique visé par l'article 313 de l'EPCRA.

Les catégories de danger SARA 311/312 correspondent à la classification SGH de la section 2. Données extraites le : Proposition 65 de Californie 2026-11-02; Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis 2026-11-02; EPCRA SARA 313 (TRI) 2026-11-02.

16 Autres informations

Date de révision	2026-11-17
Présentation	Format à 16 sections selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexe D), aligné sur le SGH Rév. 7.

Avertissement : Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.

Alliance Chemical, 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574. Cette fiche de données de sécurité est établie à partir des données réglementaires enregistrées pour ce produit.